Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260227-D_2026_1_1-DE

Extrait du registre

des délibérations du Conseil Municipal

décision : D_2026_1_1

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 16

Votants : 21

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 15 décembre 2025

L' an deux mille vingt six, le lundi 02 février à 20 h 00, le Bureau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur DAUTEL Christian, Le Maire.

Date de convocation du : 29 Janvier 2026

Présents : Monsieur DAUTEL Christian, Monsieur TANGUY Jean-Marc, Madame BOCHET Agnès, Madame BLAYO Annick, Madame DIQUELOU GARSON Armelle, Monsieur LE GAC Hervé, Monsieur GLOUANNEC Patrick, Madame LE BRETON Marie-Pierre, Madame COUSIN Laurence, Monsieur LE ROY Yann, Madame DAVID Maryvonne, Monsieur LEBRESNE Jean-Claude, Madame STENHOUSE Sophie, Monsieur LE BRUN Jean-Pierre, Monsieur LE BLOAS Jean-Yves, Monsieur LE TALLEC Pierre-Yves

Pouvoirs :
Madame ROBIN Renée a donné pouvoir à Monsieur DAUTEL Christian
Monsieur THUARD Jean-Charles a donné pouvoir à Madame COUSIN Laurence
Madame MORIN Sonia a donné pouvoir à Monsieur LE ROY Yann
Monsieur COLLE Gaël a donné pouvoir à Madame LE BRETON Marie-Pierre
Madame DANJOU Maryse a donné pouvoir à Monsieur LEBRESNE Jean-Claude

Absent(s) : Madame SICOT Sophie

Excusé(s) : Madame ROBIN Renée, Monsieur THUARD Jean-Charles, Madame MORIN Sonia, Madame NAOUR Laetitia, Monsieur COLLE Gaël, Madame DANJOU Maryse

Secrétaire de Séance : Madame Annick BLAYO

Vie des assemblées / Rapporteur : M. Christian DAUTEL, Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à main levée, par

-17 voix pour,

-04 abstentions (MM. Sonia MORIN, Jean-Claude LEBRESNE, Maryse DANJOU, Jean-Yves LE BLOAS),

-Approuve le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025.

Le Maire,
Mr Dautel Christian

MAIRIE DE PONT-AVEN FINISTÈRE

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 4

Emis le 02/02/2026, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 27/02/2026